

AUSTÉRITÉ ET REcul SOCIAL DANS NOS COLLECTIVITÉS : ÇA SUFFIT !

Crédit d'impôt, compétitivité emploi, pacte de responsabilité, accord national inter-professionnel, loi Macron et maintenant loi dite « travail » : autant de cadeaux faits aux entreprises et aux actionnaires au détriment du reste de la population, et qui servent de prétexte aux élu-e-s des collectivités territoriales pour mener des attaques frontales sur les conditions de travail des agents, sur la qualité des services rendus aux habitant-e-s et qui aggravent les inégalités de ressources entre collectivités.

SERVICES PUBLICS ET ACQUIS SOCIAUX LIQUIDÉS

Cette cure d'austérité s'inscrit dans la continuité des diverses réformes ultralibérales menées ces dernières années (modernisation de l'action publique, réforme territoriale, etc.) qui révèlent **une volonté de casser le service public**, avec des conséquences catastrophiques pour les usagers et les usagères ainsi que pour les travailleurs et les travailleuses des collectivités territoriales. **Pour autant les besoins sociaux de la population n'ont jamais été aussi importants** : allongement de la durée de vie, augmentation du nombre des travailleurs et travailleuses privés d'emplois et précarisés, handicaps et maladies professionnelles liés à la dégradation continue des conditions de travail dans tous les secteurs de l'économie.

Pourtant les élu-e-s des collectivités territoriales, contrairement à leur discours de façade, s'accommodent très bien de ces politiques d'austérité et accompagnent volontiers leur mise en œuvre. Tous les types de collectivité sont concernés par des mesures d'un autre âge. Ainsi, en avril 2016, la majorité LR du conseil régional d'Île-de-France supprimait le Pass' contraception au motif que celui-ci n'était pas suffisamment utilisé. Pourtant ce Pass' ne représentait que 20 000

euros sur un budget de plusieurs milliards. Les communes ne sont pas épargnées, loin de là. **À Montreuil, les acquis sociaux sont actuellement attaqués.**

La suppression de la prime d'installation est à l'ordre du jour du conseil municipal. Dans le même temps, la direction générale tente de faire taire toute contestation en menaçant les fonctionnaires et en recourant à des agents de sécurité et à la police municipale.

Ailleurs, **les budgets d'acquisition de certains services culturels sont réduits** : à Chelles, les bibliothécaires jeunesse ont vu leur budget divisé par cinq. Autant dire qu'elles ne peuvent plus faire leur travail ! Sauf à revenir à un modèle de service de lecture publique misérable pour les pauvres qui ne peuvent aller en librairie ! L'accueil des jeunes enfants en crèche est lui aussi complètement laminé et en voie de disparition à peu près partout.

Nous pourrions aisément multiplier encore les exemples, quelle que soit la couleur politique des collectivités locales. On voit bien que loin de défendre l'action quotidienne des agents au service de la population, **les élu-e-s des collectivités se font les premiers défenseurs de l'austérité** et des reculs sociaux en tout genre. Ils font ainsi croire qu'il n'y a pas le choix et que ces mesures pourraient avoir un quelconque effet sur le redressement de leur budget.

**UN SYNDICAT DE COMBAT, AUTOGÉRÉ,
SOLIDAIRE, SANS PERMANENT ET ANTICAPITALISTE**
33, RUE DES VIGNOLES 75020 PARIS // WWW.CNT-F.ORG // BR.RP@CNT-F.ORG



Ce qui est totalement faux. À l'inverse cela n'aura comme conséquence que d'accroître la précarité et la pauvreté en renforçant les différences déjà importantes entre les communes pauvres et les communes riches.

Ces mesures sont inacceptables. En France, les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres ne cessent de s'aggraver. **La fraude patronale aux cotisations sociales représente 16 milliards d'euros**, soit bien plus que le déficit du régime général de la Sécurité sociale (6,6 milliards d'euros en 2015) et de l'assurance chômage réunis (4,4 milliards d'euros en 2015). **Il y a donc bel et bien de l'argent dans les caisses du patronat !**

NOS COLLECTIVITÉS NE SONT PAS DES ENTREPRISES !

Découlant directement de l'idéologie ultralibérale désormais à l'œuvre partout, on voit de plus en plus **se développer dans nos collectivités de multiples pratiques régressives en vogue dans le secteur privé** : l'évaluation, le reporting, l'obsession des objectifs individuels, etc., qui prennent désormais une place très importante dans notre activité quotidienne au nom, d'après les élu-e-s, d'une nécessaire maîtrise des dépenses dans un contexte de baisse des moyens. **Cela se fait au détriment de l'exercice de nos cœurs de métier et par là-même de la qualité du service rendu.** Le service public, c'est répondre à des besoins sociaux y compris pour les usagers les plus modestes. En quelque sorte, c'est contribuer à redistribuer les richesses pour aller vers une société plus juste.

Contrairement au discours policé et aseptisé des managers, ces pratiques instaurent surtout une suspicion vis-à-vis de la qualité de notre travail. Elles contribuent à notre stigmatisation dans la population et à notre flicage. Nous serions ainsi des fainéants surpayés qui gaspillent l'argent du contribuable. Pour appliquer l'austérité dans nos collectivités et faire passer leurs mesures régressives, les élu-e-s ne reculent devant rien : menaces physiques et verbales, placardisations, chantages à l'emploi auprès des agents contractuels,

rapports mensongers, promotions purement et simplement bloquées, départs en formation refusés, sanctions injustifiées. Bref des pratiques qui n'ont absolument rien à envier à la brutalité des pires patrons du secteur privé. Les conséquences : dépressions, stress, burn-out et autres maladies professionnelles explosent.

PUBLIC - PRIVÉ, MÊME COMBAT

Avec environ 36 000 communes, 100 départements, 13 régions sans oublier les établissements publics de coopération intercommunale la fonction publique territoriale compte une multitude d'employeurs. **Utilisant habilement le principe de liberté d'administration dont les collectivités bénéficient, les élu-e-s locaux n'ont eu de cesse d'attaquer le statut de fonctionnaire** et de revoir à la baisse les conditions de travail de toutes et tous, à l'image des patrons du privé : explosion de la précarité et division des agents pour casser les liens de solidarité (400 000 contractuels sur 2 millions d'agents dans la fonction publique territoriale), recours à une main d'œuvre pas chère (80% des agents catégorie C), nombreux acquis sociaux propres à la collectivité et pouvant ainsi être remis en cause localement, introduction de la rémunération au mérite, non renouvellement des départs en retraite, etc.

À moins d'un an des élections présidentielles, la surenchère politicienne va bon train et on entend de nombreux candidats potentiels réclamer la suppression du statut de fonctionnaire.

C'EST NOUS QUI TRAVAILLONS, C'EST NOUS QUI DÉCIDONS !

Face à cette situation, au syndicalisme de service et au paritarisme stérile des commissions administratives et comités techniques, **la CNT oppose un syndicalisme de combat fondé sur la solidarité interprofessionnelle, la souveraineté du syndicat et l'auto-organisation des travailleurs et travailleuses**, qui décident ensemble de leurs propres modalités d'action au sein des assemblées générales.

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL - UNION DES SYNDICATS DE LA RÉGION PARISIENNE



WWW.CNT-F.ORG

ÎLE-DE-FRANCE

33, rue des Vignoles, Paris 20^e
Permanences : lundi 14h - 19h
et 1^{er} mercredi du mois : 17h - 19h
Tél. : 06 95 45 67 62
Mail : br.rp@cnt-f.org

77 - SEINE-ET-MARNE

1 bis, impasse Émilie,
77500 Chelles
(à 200 m de la gare RER)
Permanences : mercredi 18h - 20h
Tél. : 06 59 36 41 02
Mail : ul.chelles.mlv@cnt-f.org

94 - VAL-DE-MARNE

Bourse du travail de Choisy-le-Roi
27, bd des Alliés, 94600 Choisy-le-Roi
1^{er} étage, salle Beauré
Permanences : vendredi 17h30 - 19h
Tél. : 06 74 17 60 34
Mail : cnt94@cnt-f.org

95 - VAL-D'OISE

Bourse du travail, Espace Mandela
82, bd du Général-Leclerc,
95100 Argenteuil
Permanences : mardi 13h30 - 16h
et jeudi 13h30 - 16h30
Tél. : 06 52 93 90 88